



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT  
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS

## AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

---

### Adoption du budget 2023 et du programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025

---

**AVIS PUBLIC** est donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Piopolis que :

- Le budget pour l'année financière 2023 ainsi que le programme triennal des immobilisations seront adoptés lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 20 décembre à 18 h 30 h à l'édifice municipal au 403 rue Principale, Piopolis.
- Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal des immobilisations.

Donné à Piopolis, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2022.

**EMMANUELLE FREDETTE**

Directrice générale et greffière-trésorière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Emmanuelle Fredette, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Piopolis, certifie par la présente avoir publié, en date du 12 décembre 2022, l'avis public du budget 2023 ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 12<sup>e</sup> jour de décembre 2022.



Emmanuelle Fredette

Directrice générale et greffière-trésorière